

Thème : Les défis de l'éducation obligatoire des 6-16ans en Côte d'Ivoire : le phénomène des grossesses en milieu scolaire

Résumé long

Introduction

La grossesse est normalement un événement heureux pour celle qui la porte car elle fait d'elle une future maman et à son auteur un futur papa. Mais le phénomène de grossesse en milieu scolaire est tout particulier, car elle est souvent non désirée et avec des conséquences sur la vie des porteurs, auteurs, des parents et de tout le système éducatif. C'est face à ce problème que la campagne « zéro grossesse » a été initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) et l'UNFPA de Côte d'Ivoire afin de éradiquer le nombre de cas de grossesses en milieu scolaire. Malgré ces efforts le nombre de cas reste élevé notamment au primaire. Les grossesses en milieu scolaire constituent une des causes de déscolarisation de la jeune fille en Côte d'Ivoire. Aussi, ce problème devient un défi majeur pour la réussite de l'école obligatoire des 6-16 ans. Cette étude se propose donc d'être un cadre pour attirer l'attention des décideurs et des acteurs sur la question et formuler des recommandations.

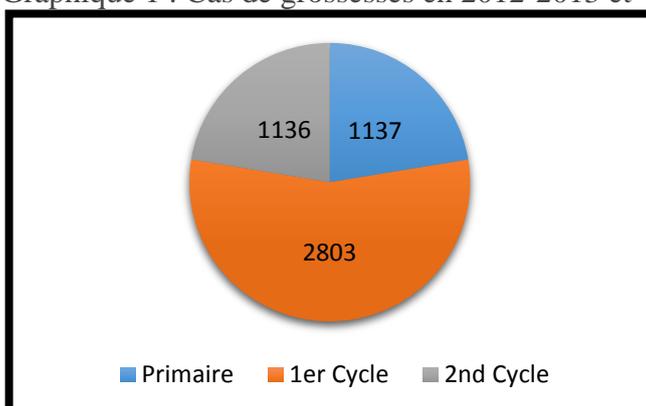
Méthodologie

Pour atteindre les objectifs de cette étude, les données SIGE du ministère de l'Education Nationales et de l'Enseignement Technique sont utilisées. Il s'agit des données de 2012-2013 et celles de 2013-2014. Une analyse descriptive est mise en œuvre pour déterminer le niveau et le profil des filles qui présentent des cas de grossesses.

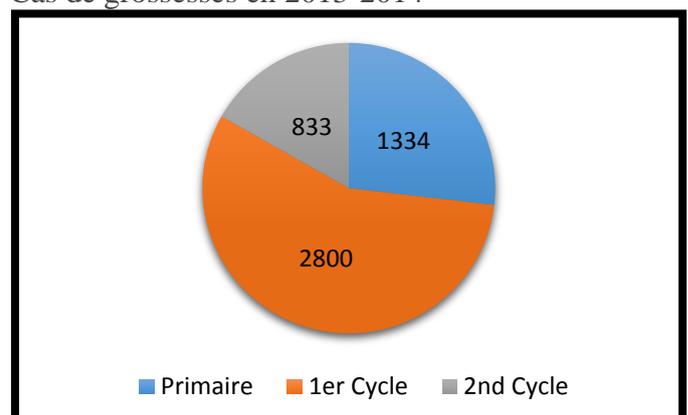
Résultats

L'analyse descriptive révèle que respectivement 5076, 4967 cas de grossesses ont été dénombrés sur le territoire national en 2012-2013 et 2013-2014. Parmi ces grossesses, plus de 77% sont observés chez les filles du primaire (Graphique 1).

Graphique 1 : Cas de grossesses en 2012-2013 et



Cas de grossesses en 2013-2014

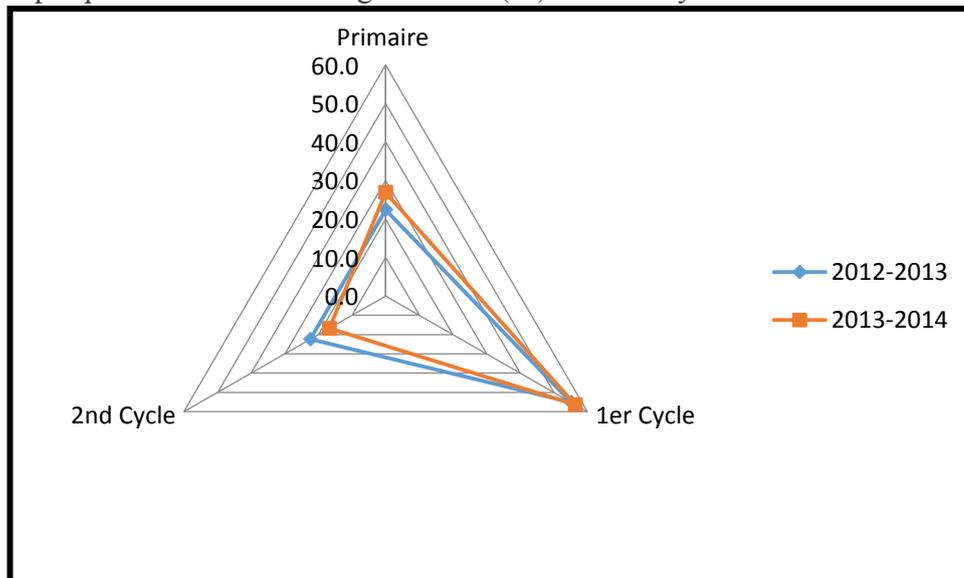


Source : Calculs des auteurs basés sur le SIGE 2012-2013 et 2013-2014

L'importance de ce phénomène au primaire pourrait s'expliquer par le fait que ces jeunes filles sont forcées ou obligées d'entretenir des relations sexuelles avec une personne plus âgée qu'elle.

Lorsqu'on s'intéresse à l'évolution dans le temps, on se rend bien compte que ce problème persiste et s'amplifie. Pire encore, il est de plus en plus précoce, devant une menace pour rendre effectif l'école obligatoire prônée par les autorités du pays dès la prochaine rentrée scolaire 2015-2016. A la lecture du graphique 2 ci-dessous, on observe que le nombre de cas de grossesse augmente au primaire entre 2012 et 2014, ce qui montre l'importance du problème et les limites des campagnes menées jusque-là dans le milieu scolaire.

Graphique 2 : Evolution des grossesses (%) selon le cycle et l'année scolaire



Source : Calculs des auteurs basés sur le SIGE 2012-2013 et 2013-2014

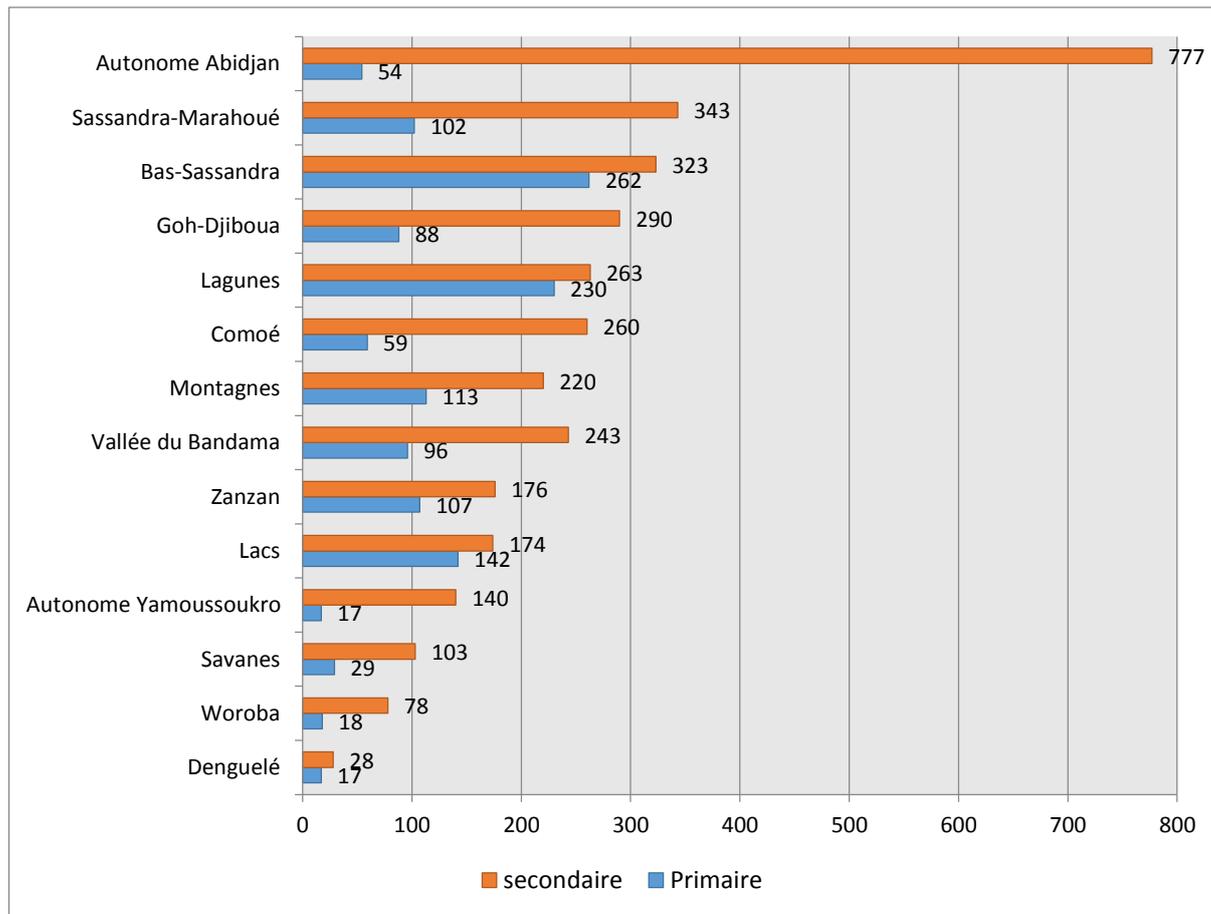
Après avoir déterminé le niveau du problème, il est intéressant d'identifier les DRENET concernées par le problème afin de proposer une meilleure piste de réflexion et d'action. On dénombre 1334 cas de grossesses au primaire observés dans 719 établissements. Soit 5,2% des établissements primaires ont au moins un cas de grossesse de filles de 9 ans et plus. Aussi, 71,2% des cas de grossesses sont relevés dans les établissements du milieu rural et 94,9% dans les établissements publics. Toutefois, les cas de grossesse sont manifestés seulement dans les écoles mixtes, en effet aucuns des 29 établissements filles n'a signalé de grossesse.

Après avoir déterminé le niveau du problème, il est intéressant d'identifier les régions concernées par le fléau afin de proposer de meilleures pistes de réflexion et d'actions. On dénombre 1334 cas de grossesses au primaire observés dans 719 établissements. Soit 5,2% des établissements primaires ont au moins un cas de grossesse de filles de 9 ans et plus. Aussi, 71,2% des cas de grossesses sont relevés dans les établissements du milieu rural et 94,9% dans les établissements publics.

En 2013-2014, 777 jeunes filles du secondaire ont contracté des grossesses en cours de scolarité dans le district autonome d'Abidjan. Un tel phénomène est d'ailleurs très fréquent dans toutes les régions du pays. Ce dysfonctionnement considérable du système éducatif se retrouve même au primaire où sont censées se

trouver des enfants âgées de 5 à 11 ans. Si certaines de ces filles sont plus âgées dans ce cycle, il n'en demeure pas moins vrai que ces enfants sont de toutes petites jeunes filles et que des grossesses aussi précoces ont bien souvent pour conséquence une sortie prématurée de l'école. On retrouve 262 jeunes filles enceintes à l'école primaire au cours de l'année scolaire 2013-2014 dans le Bas Sassandra, 230 dans la région des Lagunes et 142 dans celle des Lacs. Les autres régions du pays en comptent également de nombreuses (Graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des grossesses au cycle primaire et secondaire 1 par district en Côte d'Ivoire

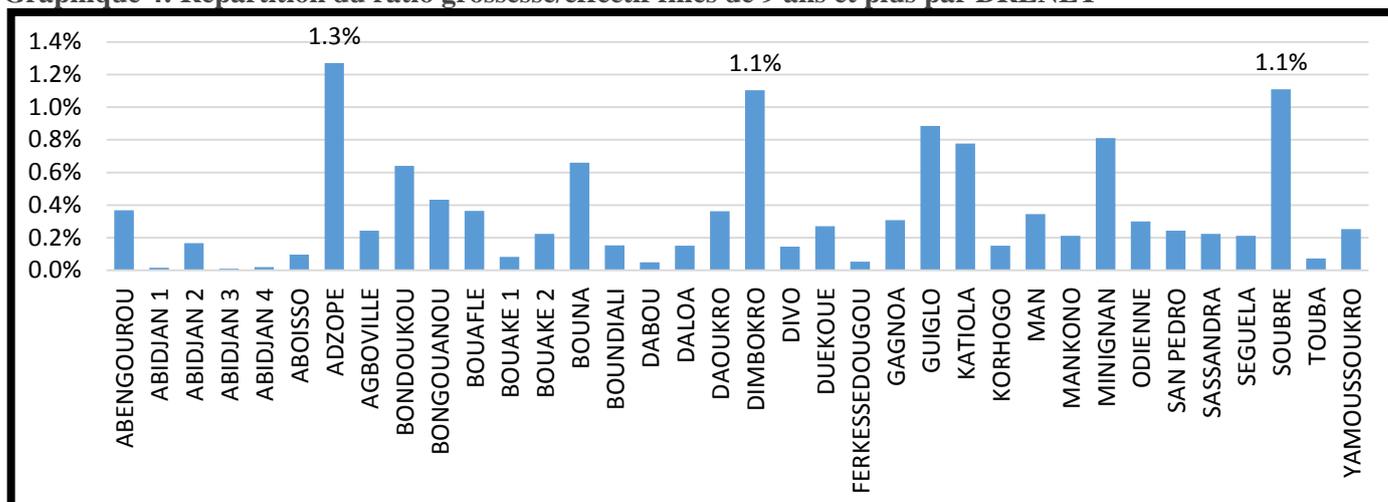


Source : Calculs des auteurs basés sur le SIGE 2012-2013 et 2013-2014

En s'intéressant aux Directions régionales de l'Education nationale et de l'Enseignement Technique, on note en moyenne que le ratio Grossesse/effectif filles de 9 ans et plus est de 0,3% dans les différents établissements.

Les DRENET de Dimbokro, d'Adzopé et de Soubré sont celles qui ont les ratios les plus élevés. En revanche, les ratios sont faibles dans les DRENET d'Abidjan 1, Abidjan 3, Abidjan 4 et Dabou (Graphique 4)

Graphique 4: Répartition du ratio grossesse/effectif filles de 9 ans et plus par DRENET



Source : Calculs des auteurs basés sur le SIGE 2012-2013 et 2013-2014

On note également que la majorité des filles en grossesse (63,2%) sont en classes d'examen (CM2) et 39,4% des jeunes filles enceintes ont moins 11ans. Malheureusement, 10,4% des cas de grossesse sont constatés chez les fillettes de 09 ans.

En outre, le statut et le milieu de l'établissement ont une influence significative sur la survenue de grossesse dans les écoles primaire du pays.

Conclusion

Dans tout système éducatif, l'un des principaux défis est le maintien de la jeune fille à l'école. Cependant, lorsque les grossesses non désirées en milieu scolaire deviennent une préoccupation nationale, celles-ci pourraient être une cause de déscolarisation de la jeune fille. Cette situation déplorable doit donc interpeler les décideurs à divers niveaux, les parents d'élèves, les enseignants et les élèves eux-mêmes.

Comme principale recommandation :

- ✚ Il faut accentuer l'encadrement des élèves et plus particulièrement des jeunes filles à la maison et à l'école ;
- ✚ Accentuer la sensibilisation, notamment auprès des auteurs et des victimes de grossesses ;
- ✚ Instaurer l'éducation sexuelle dans tous les cycles du système éducatif ;
- ✚ Sanctionner pénalement les auteurs adultes.